Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260407-202604035-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2026

COMMUNE DE MOULINS
(Ille et Vilaine)

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15
Date de la convocation		
27/03/2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
16/03/2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 2 avril, le Conseil Municipal de la Commune de MOULINS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie MORLIER, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par mail aux conseillers municipaux, le 27 mars 2026.

Étaient présents : Anne-Marie MORLIER, Gaylord SOATTO, Laurence MORICE, Matthias de MAUROY, Stéphane LE CLINCHE, Jérôme GILBERT, Mylène REBUT, Julien TUVACHE, Anthony SERGENT, Annie DEMORTREUX, Aurélie LAQUERRE, Isabelle GRÉGOIRE, Corentin DAUVIER, Simon FORÊT et Marie SANTIAGO.

Absent excusé ayant donné procuration :

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Laurence MORICE

2026-04-035 Approbation de la liste des commissions communales

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22,
Considérant la nécessité de constituer des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal,

Il est proposé aux membres du conseil municipal de créer les commissions municipales :

- Commission enfance jeunesse
- Commission cadre de vie
- Commission environnement
- Commission finances
- Commission lotissement

Article 1 : Composition
Les commissions sont composées comme suit :

Commission Enfance Jeunesse (relations avec l'école et l'ALSH, gestion de la cantine et de la garderie, relations avec le RIPAME-RPE et CTG)

- Présidente : Le Maire Mme Anne-Marie MORLIER
- Membres :
  - SOATTO Gaylord
  - de MAUROY Matthias
  - TUVACHE Julien
  - GRÉGOIRE Isabelle

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260407-202604035-DE

Commission Cadre de vie (relations avec les associations, commerces, épicerie connectée, communication, relations avec la médiathèque, action sociale, animation du bourg (déco bourg, plantations…)

- Présidente : Le Maire Mme Anne-Marie MORLIER
- Membres :
  - MORICE Laurence
  - SOATTO Gaylord
  - SERGENT Anthony
  - DEMORTREUX Annie
  - SANTIAGO Marie
  - GRÉGOIRE Isabelle
  - TUVACHE Julien
  - de MAUROY Matthias
  - LAQUERRE Aurélie

Commission Environnement (encadrement de l'agent technique, gestion de la voirie communale et des bâtiments communaux, suivi des chantiers, entretien et aménagement du bourg)

- Présidente : Le Maire Mme Anne-Marie MORLIER
- Membres :
  - GILBERT Jérôme
  - LE CLINCHE Stéphane
  - DAUVIER Corentin
  - FORÊT Simon

Commission Finances (élaboration des budgets primitif et annexe, compte-rendu de la situation financière)

- Présidente : Le Maire Mme Anne-Marie MORLIER
- Membres :
  - REBUT Mylène
  - SERGENT Anthony
  - De MAUROY Matthias
  - DAUVIER Corentin
  - LAQUERRE Aurélie
  - MORICE Laurence
  - SOATTO Gaylord
  - GILBERT Jérôme

Commission Lotissement (commercialisation du lotissement)

- Présidente : Le Maire Mme Anne-Marie MORLIER
- Membres :
  - DEMORTREUX Annie
  - LAQUERRE Aurélie
  - SANTIAGO Marie
  - LE CLINCHE Stéphane
  - DAUVIER Corentin

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260407-202604035-DE

Commission de contrôle des listes électorales

Dans les communes comptant plus d'une liste en présence au conseil municipal, la commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipal, répartis comme suit :
- **3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges** pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- **2 conseillers municipaux** appartenant à la liste d'opposition pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Dans cette configuration, il n'y a pas de membres extérieurs au conseil municipal.

Conformément à l'instruction du 21 novembre 2018 du ministère de l'intérieur relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires, il est indiqué que le maire transmet au préfet la liste des conseillers municipaux, pris dans l'ordre du tableau, prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle parmi ceux qui répondent aux conditions précitées. Aucune forme particulière n'est exigée pour cette transmission (courrier, délibération du conseil municipal, etc.)
Dès lors, une délibération n'est pas nécessaire.

Les membres proposés sont les suivants :

- GRÉGOIRE Isabelle
- LE CLINCHE Stéphane
- TUVACHE Julien
- DAUVIER Corentin
- FORÊT Simon

A l'unanimité des votants, les membres du conseil municipal ont validé l'ensemble des commissions communales

La secrétaire,
Laurence MORICE

La présente délibération est exécutoire
en raison du jour de réception en préfecture.
Le 7 avril 2026
Le Maire, Anne-Marie MORLIER

Mairie de Moulins
35680 Moulins

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260407-202604035-DE